

véritable perte pour nous tous à la Chambre des communes. Comme l'a dit le premier ministre suppléant, c'était un homme à l'esprit vraiment indépendant. Pendant quelque temps il a même siégé ici en qualité de député indépendant.

Je veux simplement me joindre au premier ministre suppléant pour exprimer nos regrets sincères, notre peine et notre sympathie aux membres de sa famille.

M. T. C. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, tous les députés, j'en suis sûr, ont été étonnés et consternés d'apprendre le décès de M. Mongrain, député de Trois-Rivières, pendant le congé de Noël. M. Mongrain était un homme affable qui, je crois, jouissait de l'estime des députés de toutes les allégeances politiques. Il était un de ces rares hommes politiques sur lesquels le sectarisme n'avait que peu d'emprise. Chaque année, il amenait une délégation de sa circonscription visiter le Parlement et invitait des députés d'autres partis à venir les rencontrer. Il était aimé non seulement à la Chambre, mais encore dans sa propre circonscription, comme en témoigne le fait qu'il ait été par deux fois premier magistrat de Trois-Rivières et, pour un mandat, président du Congrès des maires du Canada.

Son décès constitue une lourde perte pour la Chambre et pour son parti. Les députés néo-démocrates aimeraient, par votre entremise, monsieur l'Orateur, exprimer à sa famille, à Madame Mongrain et à ses enfants, et aux habitants de Trois-Rivières, notre immense regret de la grande perte que, comme nous, ils ont éprouvée.

[Français]

M. Gérard Laprise (Abitibi): Monsieur l'Orateur, mes collègues du Ralliement créditiste et moi-même avons été stupéfaits d'apprendre le décès subit de M. Mongrain, député de Trois-Rivières. L'illustre disparu nous manquera sûrement, car il était d'une finesse remarquable et avait le sens de l'humour. Même si nous ne pouvions pas toujours partager ses opinions, il était quand même possible de dialoguer avec lui. Je veux me joindre à tous les autres députés pour offrir à la famille éprouvée nos plus sincères condoléances.

AFFAIRES COURANTES

LE CABINET

LA NOMINATION DU DÉPUTÉ DE DOLLARD AU POSTE DE SOLLICITEUR GÉNÉRAL

[Traduction]

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, au nom du premier ministre, je voudrais déposer les communiqués à la presse publiés le 22 décembre et annonçant le remaniement ministériel par lequel le député d'Ottawa-Centre a quitté le cabinet et le député de Dollard a été nommé solliciteur général.

LES COMMUNICATIONS

DÉPÔT DU PREMIER RAPPORT ANNUEL DU MINISTÈRE

L'hon. Eric Kierans (ministre des communications): Monsieur l'Orateur, en vertu de l'article 41(1) du Règlement, je voudrais déposer des exemplaires dans les deux langues officielles du premier rapport annuel du ministère des Communications.

* * *

LA LOI SUR LA COMMISSION DU TEXTILE ET DU VÊTEMENT

ÉTABLISSEMENT, ENQUÊTES, RAPPORTS, AIDE AUX OUVRIERS

L'hon. Allan J. MacEachen (au nom du ministre de l'Industrie et du Commerce) demande à présenter le bill C-215, créant la Commission du textile et du vêtement et apportant en conséquence certaines modifications à d'autres lois.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

QUESTIONS INSCRITES AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

LES BOURSES DU CONSEIL DES ARTS DU CANADA

Question n° 6—**M. Nowlan:**

Quelle a été, au cours de chacune des cinq dernières années, la proportion de candidats heureux parmi ceux qui ont formulé une demande auprès du Conseil des arts du Canada pour l'obtention de a) bourses d'études doctorales, b) bourses d'études post-doctorales, c) congés d'étude, d) subventions à la recherche de \$6,000 ou moins, e) d'allocations de voyage relatives aux réunions internationales?

[Français]

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): Le Conseil des arts du Canada me transmet les renseignements suivants: 6. a), b), c), d), e).

PROPORTION DE CANDIDATS HEUREUX— HUMANITÉS ET SCIENCES SOCIALES

	1965-1966—1969-1970				
	1965- 1966	1966- 1967	1967- 1968	1968- 1969	1969- 1970
	p. 100	p. 100	p. 100	p. 100	p. 100
Bourses de doctorat	40	66	62	60	56
Bourses postdoctorales	—	—	72	53	—
Bourses de travail libre	50	68	69	58	36
Subventions de recherche (\$5,000 ou moins)	—	—	91	88	88
Subventions de voyage, participation à des réunions internationales	97	100	79	53	56